



La boîte à outils de Parents solos et Compagnie



Développer un collectif de parents solos

On peut très bien mener des actions ensemble, sorties, goûter, entraide pour la garde d'enfants...Mais lorsqu'on veut aller plus loin, ou proposer des actions qui nécessitent un financement, il faut structurer son projet.

Etape 1 : Définir le projet

Ce travail a déjà commencé pour constituer le collectif. Il faut passer à l'écrit si cela n'a pas été fait, et **ensemble se mettre bien d'accord** sur les **buts** qu'on poursuit, les **objectifs** qu'on se fixe, les **actions** qu'on veut mener.

Etape 2 : Connaître la réalité locale (à l'échelle de sa ville, du département, etc.)

Voici les questions à se poser :

- Quelles sont les politiques publiques locales ? (d'un département à l'autres elles ne soutiennent pas nécessairement les mêmes types d'actions)
- Quelles sont les initiatives locales existantes ? Qu'est-ce qui va nous différencier ? En quoi pouvons-nous être complémentaires ?
- Quels sont les réseaux d'appui existants ? Comment peuvent-ils nous soutenir (ou pas)

A l'issue de ce travail de repérage indispensable (qui peut demander plusieurs mois), il sera possible de définir le champ d'action de notre collectif, sa spécificité. Le projet défini à la première étape est enrichi/infléchi.

Etape 3 : Communiquer sur le projet

Se développer c'est se **faire connaître**. Il faut entrer en contact avec les acteurs locaux, et donc :

- **Organiser des rencontres** clés (avec les principaux financeurs notamment)
- **Exposer notre projet**, l'argumenter et convaincre de son intérêt
- Mais c'est aussi entendre leurs retours respectifs, leurs questionnements, pour être en mesure d'approfondir collectivement les bases de notre projet et le réajuster au besoin.

Asso ? Pas asso ?

Décider de s'organiser en association suppose d'avoir répondu **oui** aux questions suivantes :

- Nous avons besoin de financement pour nos actions.
- Nous avons besoin d'être reconnus par les institutions de notre territoire.

Le statut associatif n'est pas une garantie de cette reconnaissance mais aujourd'hui cela reste un passage obligé.

A faire :

- Continuer les **actions** menées au sein du collectif parallèlement à ce travail de réflexion et de rencontres avec les institutions.
- Se **répartir les tâches** entre le plus grand nombre possible de membres du collectif.